



Centre communautaire en santé mentale

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2008-2009**

2855 rue Le Noblet
Québec (Québec)
G1V 2G1

Téléphone: (418) 657-2227
Courriel : info@leverger.ca
www.leverger.ca

Table des matières

1.	Mot du président	4
2.	Mot de la coordonnatrice	5
3.	Historique	6
4.	Mission et objectifs de l'organisme	7
5.	Bilan des activités	8
6.	Description des services	9
7.	Calendrier et description des ateliers	13
8.	Participation	19
9.	Profil de la clientèle	22
10.	Vie associative	25
11.	Vie démocratique	27
12.	Ressources humaines	30
13.	Formation	32
14.	Concertation	33
15.	Promotion	37
16.	Financement	39
17.	Orientations 2009-2010	41

La forme masculine est utilisée dans le but de faciliter la lecture de ce rapport.
Elle inclut à la fois les hommes et les femmes.

Liste des tableaux

Taux de participation aux ateliers	19
Groupes d'âge selon le sexe	22
Situation de vie selon le sexe	22
Lieu de résidence selon le sexe	23
Sources de revenus selon le sexe	23
Sources de référence selon le sexe	24
Appels téléphoniques	24

Mot du président

Le rapport annuel qui vous est ici présenté s'adresse d'abord et avant tout aux participants de notre organisme.

Toutes et tous y trouveront un portrait fidèle du Verger, du cheminement parcouru ensemble, et l'évocation d'un sentiment d'appartenance.

Toutes et tous seront à même d'apprécier les efforts humains, matériels et financiers consentis au cours de la dernière année pour atteindre cette autonomie tant désirée.

Chacune et chacun s'y retrouvera dans la liste des activités offertes auxquelles tous auront volontairement accepté de participer.

Chacune et chacun aura reconnu l'apport professionnel des intervenantes chargées de les accompagner dans ce long processus d'appropriation.

Ce rapport annuel est un miroir d'une réalité à laquelle nul ne peut se soustraire.

Aux organisations et à toutes celles et ceux qui nous supportent financièrement, techniquement et solidairement, aux bénévoles qui nous soutiennent généreusement, merci.

À la coordonnatrice du Verger, auteure de l'éloquent témoignage contenu dans ce rapport, merci.

Formulons le souhait qu'un jour prochain, chacune et chacun de nous puisse devenir le maître de sa propre maison.

Jean-François Demers,
Président

Mot de la coordonnatrice

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2008-2009 du Verger, centre communautaire en santé mentale, dans lequel vous constaterez tous les efforts investis par les administrateurs, le personnel, les stagiaires, les membres bénévoles et les membres qui collaborent à la mission et au développement de l'organisme.

Cette année, Le Verger a été en mesure de répondre plus rapidement que les autres années aux différentes demandes qui lui étaient adressées. Nous avons développé de nouveaux ateliers, augmenté l'offre de services et réduit les délais d'attente et ce, grâce à l'augmentation du nombre de personnes ressources en place.

Dans un contexte économique aussi instable, on sent de plus en plus de désarroi chez les personnes et les conséquences peuvent être désastreuses à tout point de vue. Le Verger fera tout en son possible afin de faire plus encore mais certaines conditions demeurent incontournables dont un meilleur financement.

Cette année nous avons eu droit à quelques augmentations de la part de nos bailleurs de fonds et de nos donateurs. Ces sommes d'argent ont été immédiatement injectées dans nos activités auprès des participants. Alors, je tiens à remercier tous nos collaborateurs financiers privés ou publics qui croient en notre potentiel et qui reconnaissent tout le travail investi depuis près de dix années d'existence.

Un gros merci à tous les membres du conseil d'administration pour leurs encouragements et leur support auprès de tout le personnel et auprès des membres. Sincèrement merci à toute l'équipe pour votre professionnalisme, votre dévouement et votre constance. Des remerciements également à toutes les personnes bénévoles et aux stagiaires qui apportent de nouvelles idées et d'autres façons de faire.

Je tiens également à souligner le courage et la persévérance dont font preuve toutes les personnes qui fréquentent Le Verger. Elles ont su traverser ces zones de turbulence avec témérité et elles ont prouvé à maintes reprises leur soutien indéfectible envers Le Verger.

Lynda Carrier,
Coordonnatrice

Historique

Le Verger est le fruit de la réflexion de citoyens sensibles au désœuvrement des personnes désinstitutionnalisées aux prises avec un problème de santé mentale. À l'automne 1997, des utilisateurs de services en collaboration avec des ressources communautaires amorcent la création d'un nouvel organisme axé sur la personne, ses forces intérieures et sa confiance en elle-même pour atteindre son autonomie.

En concertation avec le milieu, Le Verger s'incorpore en 1998. Le Verger devient alors un centre communautaire en santé mentale desservant prioritairement la population du secteur à l'Ouest de la Ville de Québec. En octobre 1999, le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail accorde son soutien pour le démarrage du projet. Le Verger accueille les premiers participants au début de l'an 2000.

Au printemps 2001, lors de la fin de la première subvention du Fonds de lutte contre la pauvreté, le milieu se mobilise pour maintenir la ressource en place. De nombreuses lettres d'appui sont transmises à la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Heureusement, une équipe de personnes bénévoles se greffe à l'organisme en prenant en charge certaines activités d'animation de groupe et plusieurs autres tâches.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail soutiendra néanmoins inlassablement Le Verger, et ce, depuis sa création jusqu'en 2004. Finalement, la Régie régionale de la santé et des services sociaux accepte par la suite d'offrir un financement temporaire récurrent à la corporation, ce qui lui permettra de compter sur deux employées à temps plein. En septembre 2004, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale accorde un financement de base récurrent dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Le montant du financement est conforme aux règles de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région de Québec, telle qu'adoptée par l'Agence en 1998. À ce donateur régulier, de nouveaux partenaires financiers s'ajouteront, notamment Centraide Québec permettant ainsi à l'organisme de consolider un peu plus ses activités.

Le Verger est une ressource communautaire s'adressant autant à une clientèle transitoire qu'à une clientèle plus lourdement affectée sur le territoire Ouest de Québec. Depuis sa fondation, le personnel a multiplié les contacts avec les intervenants du milieu et s'est impliqué dans divers événements. De nombreux organismes, tant du secteur public que communautaire, ont visité notre ressource et nous réfèrent de plus en plus des personnes qui nécessitent des services de « type milieu de vie » en vue d'une réintégration sociale.

Les différents volets offerts par l'organisation visent à assurer l'écoute, le soutien, la confiance en soi et à favoriser la participation des membres aux orientations et aux prises de décision. Notre pratique se veut souple pour s'ajuster et répondre aux intérêts de la clientèle. Depuis son ouverture, un esprit inventif caractérise Le Verger, ce qui lui permet de diversifier ses activités et d'améliorer la qualité de ses services.

Mission et objectifs de l'organisme

Le Verger, centre communautaire en santé mentale, est un organisme qui accueille et accompagne des personnes vivant un problème de santé mentale dans une démarche d'intégration sociale et de réappropriation de leur pouvoir d'agir.

Notre rôle en est un de soutien et de support dans la communauté : intervenants et bénévoles travaillent ensemble afin d'aider les participants à

- ◆ Refaire leurs forces, retrouver une autonomie et une confiance en soi.
- ◆ Briser l'isolement.
- ◆ Reprendre du pouvoir sur leur vie.
- ◆ Améliorer leur qualité de vie.

Informé et sensibilisé font également partie des buts de l'organisme.

Afin d'atteindre ses objectifs, Le Verger :

- met en place des activités individuelles et de groupe qui favorisent le développement du plein potentiel de chacun;
- accompagne ces personnes dans une démarche de connaissance de soi et de reconnaissance de leurs habilités et compétences ;
- offre un lieu d'échange, de partage, d'implication et de participation citoyenne.

Extrait de la philosophie du Verger

« L'approche préconisée au Verger repose sur l'autonomie de la personne ».

"Au Verger, nous croyons que chaque être humain possède à l'intérieur de lui-même une partie saine, inaltérable où se logent des forces vives de guérison qui ne demandent qu'à s'activer. C'est la confiance dans ce noyau pur, sain et intact au cœur de chacun d'entre nous qui est la clef de voûte de la philosophie du Verger. La personne est l'artisan de sa propre guérison. Notre travail consiste à la rendre consciente de cette réalité, c'est une éducation à l'autonomie. Plusieurs personnes ayant une problématique de santé mentale fixent leur attention sur leur maladie. Notre travail consiste à les amener à faire l'indispensable travail sur eux-mêmes pour qu'ils prennent conscience qu'à côté de leur problème de santé mentale cohabite une santé sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour avancer".

Bilan des activités

Nous constatons cette année que Le Verger a accueilli un plus grand nombre de personnes dans ses activités et que les délais d'attente pour l'entrevue d'accueil ou pour les ateliers ont été réduits considérablement. Le temps moyen d'attente se situait entre deux ou trois semaines comparativement à l'an dernier où l'on attendait jusqu'à huit semaines. Cette plus grande accessibilité aux services du Verger s'explique principalement par une augmentation du nombre de personnes ressources en place et par une offre de services plus complète.

Faits saillants :

- Hausse de notre financement de base, programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) soit une augmentation de 7.62% comparativement à l'année dernière.
- Augmentation des heures de travail de l'intervenante à temps partiel. Elle passe de 21 heures à 28 heures par semaine à partir d'avril 2008.
- Hausse de 30 % du nombre de personnes ayant bénéficié des services du Verger, 120 personnes ont reçu des services directs comparativement à 84 l'année dernière. Nous avons inclus dans ce nombre les personnes qui sont inscrites uniquement pour le suivi dans la communauté.
- Hausse des demandes de services de 25%; 87 demandes ont été placées contre 66 l'an dernier. Cette augmentation est principalement attribuable aux demandes placées pour un suivi dans la communauté.
- Augmentation du nombre de personnes fréquentant l'organisme à chaque semaine, une moyenne de 52 personnes comparativement à 43 l'année dernière.
- Hausse du taux d'achalandage aux ateliers : 596 présences de plus que l'an dernier, soit une hausse de 18%.
- Augmentation du nombre d'ateliers, dix ateliers offerts comparativement à neuf l'année dernière.
- Augmentation de 16% des rencontres individuelles avec une intervenante.
- Présentation de la première pièce de théâtre « *Une Vague De Fond* » le 1^{er} mai 2008 par la troupe *Cœur de pomme*. Le sujet traitait du parcours de vie où chaque personnage présentait ses préoccupations et ses rêves. 46 personnes ont assisté à ce spectacle.
- Le volet « suivi dans la communauté » a permis à 31 personnes d'être suivies à partir de leur domicile. La durée des interventions est variable d'une personne à une autre. Pour certaines, ce sont des visites à toutes les semaines tandis que pour d'autres ce sont deux fois par mois. Ce volet a apporté un gain considérable au Verger, il a permis de répondre rapidement à plus de personnes en besoin de services et ainsi réduire de façon significative la liste d'attente.

Description des services

Les services offerts par Le Verger tiennent toujours compte des réalités et des besoins des personnes qui fréquentent l'organisme. À chaque année, nous revoyons les différentes activités et la programmation des ateliers. Nous les ajustons et nous les bonifions selon les demandes et les attentes des participants. C'est sur une base volontaire que les personnes participent à nos activités.

Au fil des années, Le Verger a développé quatre types de services qui se définissent comme suit :

1. Accueil, évaluation et référence

Cette première entrevue, généralement avec la coordonnatrice, permet aux personnes d'exprimer leurs problèmes et de définir l'aide dont elles ont besoin. Après une présentation des services, elles choisissent les activités qui les intéressent : suivi dans la communauté, activités de groupe. On comprendra que la capacité d'accueil est étroitement liée au nombre de personnes ressources en place et aux limites physiques des locaux dont nous disposons actuellement.

Pour l'année 2008-2009, 87 personnes ont demandé de l'aide; c'est une augmentation de 21 personnes.

Les personnes consultent principalement parce qu'elles souffrent d'isolement et d'exclusion au plan familial, professionnel ou social. Elles vivent des situations très difficiles qui les rendent davantage anxieuses.

2. Intervention individuelle

Nos interventions sont structurées et s'appuient sur le modèle du rétablissement axé sur les forces de la personne conformément à la philosophie du Verger.

C'est d'abord, en accueillant, en écoutant et en respectant la personne telle qu'elle est que nous pouvons intervenir de manière constructive et cela, en toute confidentialité. Nous reconnaissons le potentiel et les forces de chaque personne. Nous les impliquons dans ce qu'elles veulent faire et changer en les amenant nécessairement à une meilleure connaissance et d'estime d'elles-mêmes. Nous les aidons à planifier et à atteindre des objectifs personnels tout en respectant leurs choix et leur rythme. Nous leur apportons du support, de l'aide et des informations afin qu'elles redeviennent les maîtres d'œuvre de leur vie. C'est en reprenant du contrôle sur leur vie et en faisant des choix qu'elles commencent à se rétablir et améliorent ainsi leur qualité de vie.

Les intervenantes assurent à la personne une écoute active et un support adéquat lorsqu'elles vivent des situations problématiques.

Les intervenantes aident la personne à résoudre ses problèmes en l'amenant à reconnaître ses forces, ses expériences comme des outils essentiels pouvant l'aider à faire ses choix et à trouver ses propres solutions afin d'atteindre les changements souhaités. Les plans d'intervention sont conjointement élaborés avec la personne. La fréquence des suivis est variable (hebdomadaire, bi-mensuelle ou mensuelle) selon les besoins de chacune.

Nous avons réalisé 806 entrevues individuelles comparativement à 679 l'an dernier.

3. Suivi dans la communauté

Le suivi dans la communauté s'adresse à des personnes vivant un problème de santé mentale et faisant face à des difficultés majeures au plan domestique, économique, social, relationnel ou organisationnel.

Le suivi dans la communauté permet une bonne analyse de la réalité du milieu de la personne et de ses conditions de vie. L'intervenante est en mesure de bien cerner les besoins de la personne et d'établir rapidement avec la personne un plan de travail conjoint. Cet accompagnement permet également d'évaluer les étapes parcourues, d'orienter, d'informer la personne des ressources disponibles et enfin, de l'encourager dans toutes ses actions.

Par l'acquisition de compétences et d'aptitudes, la personne parviendra à résoudre ses difficultés en utilisant ses propres ressources. Ce processus vise ultérieurement à ce que les personnes retrouvent une plus grande autonomie amenant ainsi un désengagement progressif de l'intervenante.

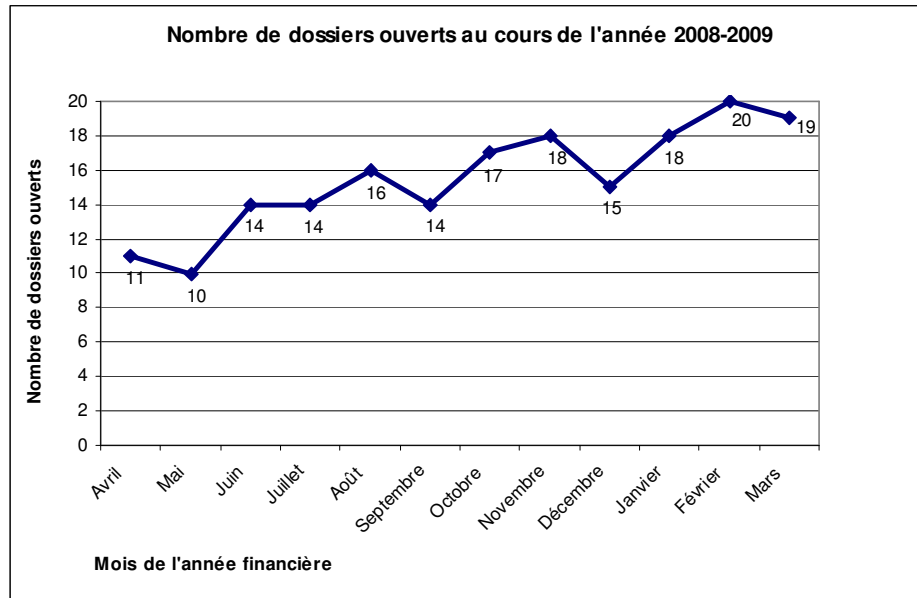
Dans le même ordre d'idées, ce service peut permettre de diminuer les risques de désorganisation ou de détérioration de sa santé, car la personne est accompagnée de façon constante dans ses démarches et actions.

Depuis le début de l'année financière 2008-2009, 31 personnes ont obtenu une aide par le biais du programme de suivi dans la communauté. De ce nombre, 8 d'entre elles étaient suivies depuis l'an dernier et 23 nouvelles demandes ont été formulées.

Les interventions effectuées auprès de la clientèle sont, à 80%, liées à :

- la relation d'aide, comprenant: l'écoute, la gestion et prévention du stress, l'accompagnement dans les différentes étapes d'un deuil, les distorsions cognitives, le développement d'habiletés sociales, discussion sur un projet de vie etc...
- l'accompagnement (accompagnement à des rendez-vous, dans d'autres ressources ou dans la communauté). Par exemple : les accompagnements répétés à l'épicerie, à la pharmacie ou dans tout autre commerce permettent aux gens d'affronter et de surmonter leurs peurs, leur nervosité, le regard et le jugement des autres. Nos interventions se termineront lorsque la personne aura retrouvé assez d'autonomie pour aller seule dans ces endroits.
- la gestion du quotidien (l'organisation du temps, de l'appartement, des loisirs, les tâches domestiques, l'hygiène personnelle, etc.). Par exemple : l'organisation et le classement de nombreux papiers, documents et factures permettent aux personnes de reprendre le contrôle de leur espace, de leur budget et de leurs paiements de factures.

Nous pouvons constater que la demande pour ce type de programme est en constante évolution.



L'on peut affirmer qu'en moyenne, les personnes ont été rencontrées à leur domicile 3.2 fois par mois pour un total de 605.75 heures. Outre les déplacements, on comptabilise 65.5 heures de contacts téléphoniques avec la personne, ses proches et les différents professionnels qui gravitent autour d'elle.

Près de la moitié des gens qui bénéficient de ce service, soit 15 personnes, assistent aux ateliers du Verger de façon régulière. Pour plusieurs, l'accessibilité aux ateliers a été possible parce que cela faisait partie d'une demande conjointe de l'intervenante et de la personne. Il arrive donc qu'en cours d'intervention, une personne soit amenée à participer aux ateliers du Verger.

Portrait de la clientèle

Nous observons une majorité de femmes et une augmentation de 12% du nombre d'hommes. Nous croyons que cet accroissement résulte d'une plus grande visibilité de notre ressource auprès de nos partenaires puisque que toutes les références placées, en autres, pour les hommes provenaient du Centre de Santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale et des centres hospitaliers de la région.

Ce sont des gens qui habitent généralement seuls, âgés entre 50 et 64 ans et n'ayant que peu ou pas d'occupation.

Ces personnes résident, pour la plupart, dans l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery. Toutefois, Le Verger peut répondre à d'autres personnes provenant d'arrondissements ou de localités périphériques (Shannon par exemple).

Leurs revenus proviennent généralement de la sécurité du revenu ou de rentes gouvernementales d'invalidité. C'est donc dire que plus de 60% des ces personnes ont un revenu annuel de moins de 12 000\$.

Après un an, nous pouvons affirmer que les résultats sont conformes à nos objectifs initiaux. Nous avons facilité le maintien des personnes dans la communauté en les aidant à retrouver et à maintenir leur autonomie par rapport au travail, au logement, aux tâches domestiques, aux activités de vie quotidienne etc... Par exemple, plusieurs personnes ont fait le choix de déménager et de trouver un logement plus abordable et plus sécuritaire. Ce changement a amené les gens à avoir une meilleure gestion de leurs finances, une alimentation plus équilibrée et l'accès à des loisirs.

Nous avons favorisé l'intégration des personnes en leur fournissant des informations appropriées sur les ressources disponibles et en les accompagnant au besoin. Les personnes sont fières et valorisées depuis qu'elles participent à des activités de toutes sortes : ateliers de croissance personnelle, activités culturelles, cafés rencontres, bénévolat.

Fait vécu

Afin d'illustrer toute la portée de nos actions, nous vous présentons l'exemple d'une personne qui a repris le contrôle de sa vie au quotidien et qui par la suite, s'est intégrée dans un milieu qu'elle a choisi.

Mademoiselle à l'âge de 18 ans a habité Toronto pendant un an. Elle ne travaillait pas et vivait dans la rue. Après avoir eu des problèmes avec la justice, elle est revenue contre son gré au Québec et elle a été placée chez son père. Elle n'avait aucun ami et se sentait seule et perdue.

Elle s'est impliquée dans notre organisme. Peu à peu elle a repris contact avec sa culture, elle a rencontré au centre des gens avec qui elle pouvait parler, se confier. Elle s'est sentie acceptée et non jugée. Elle nous a aidé considérablement dans la traduction de textes en anglais. Elle était très fière de son travail, elle se sentait valorisée. Elle avait une raison de se lever le matin, et peu à peu elle s'est dotée de nouvelles habitudes de vie tout en reprenant confiance en elle.

Nous l'avons accompagnée dans d'autres organismes. Nous lui avons présenté des personnes qui pourraient éventuellement lui offrir un stage ou un travail. Nous lui assurons en même temps du suivi individuel à domicile.

Mademoiselle a retrouvé le goût de continuer, de s'investir. Elle a offert ses services auprès des jeunes de la rue tout en continuant son bénévolat au Verger. Puis elle s'est inscrite à l'éducation des adultes afin de terminer son secondaire V et elle a poursuivi ses études en électricité, diplôme qu'elle recevra au printemps 2009. Elle aime ce champ d'étude et ses notes sont excellentes. Elle songe même à poursuivre des études plus poussées.

4. Intervention de groupe

Les activités de groupe prennent la forme d'ateliers ou de périodes ouvertes à tous les membres. D'une part, on a des ateliers qui favorisent l'introspection et la création chez les participants (connaissance de soi, arts créatifs, écriture etc.). D'autre part, Le Verger se définit comme un milieu de vie en offrant aux personnes la possibilité de fréquenter l'organisme plus librement comme les cafés rencontres, les groupes de soutien et de discussion et enfin, les ateliers d'information.

Le Verger est pour les participants un lieu de ressourcement, d'appartenance et de socialisation où ils retrouvent des activités d'entraide, d'éducation et de solidarité tournées vers la citoyenneté.

Cette année, la programmation comprenait dix ateliers dont 2 en arts créatifs : en voici le calendrier :

Calendrier des ateliers

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 à 12h00 Arts créatifs	9h30 à 12h00 Théâtre 10h30 à 12h00 Santé/Mieux-être	9h30 à 12h00 Mémoire	10h00 à 12h00 Écriture	9h30 à 13h00 Au goût du jour
13h00 à 15h30 Connaissance de soi	13h00 à 15h30 Café- Rencontre	13h00 à 15h30 Arts créatifs	13h00 à 15h00 Groupe de discussion	Réunion d'équipe

Description des ateliers

1. Arts créatifs

Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de création.
- Découvrir les arts créatifs comme moyen d'expression et de détente.
- Améliorer sa concentration et ses habiletés manuelles.

Moyens utilisés :

- Élaboration d'œuvres individuelles ou collectives.
- Création sur un thème (ex : émotions ressenties, auto-portrait, printemps, Noël, etc.)
- Utilisation de différents médiums : crayons divers, pastel, fusain, aquarelle, acrylique, argile..
- Confection de bijoux, d'objets décoratifs ou utilitaires.

« Nous apprenons différentes techniques et les résultats sont toujours surprenants. Notre estime, notre confiance en nos capacités augmentent constamment. La peinture ou la fabrication d'objets nous éloignent de nos préoccupations et font place à la satisfaction personnelle ». Propos recueillis lors des ateliers.

2. Connaissance de soi

Objectifs :

- Identifier ses forces, ses compétences ainsi que ses ressources personnelles et sociales.
- Favoriser l'amélioration de l'estime de soi.
- Découvrir ses intérêts et ses aspirations.
- Développer ses habilités sociales.
- Briser l'isolement.

Moyens utilisés :

- Exposés sur divers thèmes reliés à la connaissance de soi, à l'estime de soi, à la communication, aux émotions, aux pensées réalistes ou irréalistes, aux qualités, aux habiletés, aux réalisations, à l'équilibre de vie, au bonheur et au lâcher prise, etc.
- Discussions, jeux de rôles, créations individuelles ou collectives.

« L'atelier nous permet de remettre les choses en perspective et à voir notre vie de façon plus positive. Apprendre à identifier nos forces, nos intérêts, à mieux gérer nos émotions et notre stress, cela nous redonne une certaine stabilité émotionnelle ».
Propos recueillis lors des ateliers.

3. Théâtre

Objectifs :

- Amener les participants à croire en leurs capacités.
- Apprendre à travailler en groupe.
- Développer sa capacité à s'exprimer en groupe et devant un public.
- Favoriser l'entraide.
- Gérer son stress et ses émotions.

Moyens utilisés:

- Jeux d'acteurs et improvisations.
- Écriture collective d'une pièce de théâtre.
- Pratique en groupe et présentation devant public.
- Incarner un rôle écrit à la mesure de ses capacités.

L'atelier théâtre est séparé en deux parties. La période d'octobre à décembre est consacrée à l'écriture d'une pièce de théâtre et la période de janvier à mai à la pratique des scènes dans le but de présenter la création collective devant public.

« Les jeux d'expression servent d'exutoire, nous ne pensons plus à nos symptômes, ni à la maladie. Ce sont des exercices exigeants mais stimulants. Nous créons des liens, nous exprimons nos émotions et nous apprenons à gérer notre stress ».

4. Santé /mieux être

Objectifs :

- Offrir un moment propice à la détente.
- Diminuer l'anxiété et le stress.
- Expérimenter différents exercices de relaxation et de centration sur soi.
- Reconnaître les bienfaits de ces exercices dans la pratique régulière.

Moyens utilisés :

- Exercices de respiration contrôlée, yoga, visualisation, auto-massage, écoute de musique, techniques de relaxation diverses (ex : exercices de relaxation des parties du corps avec les concepts de lourdeur et de chaleur ressenties ou avec la contraction et le relâchement des muscles).
- Discussion sur les sensations ressenties pendant ou à la suite de l'exercice.
- Discussion sur les bienfaits de la relaxation dans son quotidien.

« Cet atelier nous encourage à nous mettre en action pour ainsi maintenir une meilleure santé physique et mentale ».

Propos recueillis lors des ateliers.

5. Café-rencontre

Objectifs :

- Favoriser la participation et la responsabilisation du groupe.
- Renforcer le sentiment d'appartenance.
- Apprendre à mieux se connaître.
- Se donner du support.

Moyens utilisés :

- Visionnement de films ou de spectacles d'humour, jeux de société, séances de mimes et discussions.

« Cet espace nous permet de briser notre isolement et de socialiser. Il est de notre responsabilité de faire de cet après-midi un moment de détente et de plaisir ».

Propos recueillis lors des ateliers.

6. Mémoire

Objectifs :

- Améliorer sa mémoire.
- Explorer le fonctionnement de la mémoire et les différents types de mémoire (long terme, court terme, mémoire visuelle, auditive, olfactive, etc.)
- Reconnaître les facteurs qui peuvent influencer la mémoire : sommeil, alimentation, stress, médication, maladies, etc.
- Améliorer l'attention et la concentration.
- Expérimenter différentes techniques pour exercer ses capacités d'attention, de concentration et de mémoire.

Moyens utilisés :

- Exposés sur les sujets reliés à la mémoire.
- Jeux d'associations, d'observation ou de mémorisation.
- Techniques pour améliorer l'écoute, l'attention, la concentration ou la mémoire.

« Cette atelier nous aide à améliorer notre mémoire. Les exercices et les exposés stimulent et activent notre cerveau car nous devons demeurer concentrés et attentifs tout au long de l'atelier ».
Propos recueillis lors des ateliers.

7. Écriture

Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de s'exprimer par l'écriture.
- Découvrir l'écriture comme moyen d'exprimer ses émotions.
- Développer sa créativité et sa fierté par la réalisation d'œuvres littéraires.
- Découvrir le plaisir de jouer avec les mots.

Moyens utilisés :

- Techniques favorisant l'inspiration pour écrire :
Écriture automatique, dialogues, écriture en folie, phrase déclencheur, journal intime, listes, poésie, personnages, histoires, bandes dessinées, diagrammes écrits en bulles, en colonnes ou en cercles, affirmations positives, points de vue, thèmes proposés.

« Cet atelier nous permet de libérer nos émotions, d'aller plus loin dans nos réflexions pour mieux nous connaître et nous comprendre. Ces exercices stimulent notre créativité à trouver différentes pistes de solutions et d'être fiers de nos écrits ».
Propos recueillis lors des ateliers

8. Groupe de discussion

Objectifs :

- Susciter les échanges et les discussions constructives sur des sujets choisis par les participants.
- Briser l'isolement social.
- Encourager le partage et l'entraide.

Moyens utilisés :

- Discussions libres, animées par un intervenant, sur différents sujets selon les besoins des participants. Les discussions sont axées sur les solutions plutôt que les problèmes, et vers le côté positif au lieu du négatif.
- Cet atelier est ouvert et peut accueillir de nouveaux participants en tout temps.

« Cet espace nous permet de briser notre isolement, de partager et d'échanger sur notre vécu et nos expériences. L'apport du groupe est important car nous y retrouvons un accueil chaleureux. C'est toujours dans un climat de respect et de confiance que nous nous dévoilons. Avec l'aide des autres, nous trouvons des solutions aux problèmes que nous rencontrons ». *Propos recueillis lors des ateliers.*

9. Atelier cuisine : au goût du jour

Objectifs :

- Découvrir le plaisir de cuisiner pour mieux s'alimenter.
- Apprendre des techniques de cuisine et de nouvelles recettes simples, peu coûteuses et délicieuses.
- Développer sa capacité à travailler en équipe.

Moyens utilisés :

- Fabrication de recettes en groupe et dégustation ensemble par la suite.
- Recettes choisies à partir de thèmes expliqués au début de chaque atelier.

« L'atelier au goût du jour nous apporte le goût de cuisiner des choses simples mais bonnes en groupe ou seul à la maison. Cela nous permet également de découvrir de nouvelles saveurs d'ici et d'ailleurs ».
Propos recueillis lors des ateliers.

Ces activités sont thérapeutiques et fort appréciées des participants. Elles ont permis aux personnes de sortir de leur isolement et d'élargir leur réseau social en côtoyant différentes personnes à tous les jours. Ces indices démontrent que leurs conditions de vie se sont nettement améliorées.

L'on constate également que nos actions ont amené les gens à reprendre goût à la vie et à entreprendre autre chose en dehors du Verger. Grâce aux ateliers, les participants reprennent confiance en leurs capacités et s'inscrivent à d'autres activités : cours d'informatique dans la communauté, recherche d'un travail ou d'un milieu de bénévolat. Des ex-participants siègent au sein du conseil d'administration et plusieurs autres s'impliquent dans les activités de l'organisme (animation, tâches administratives, production du journal etc...)

Les personnes croient davantage à leur rétablissement et cultivent de plus en plus l'espoir d'y parvenir.

Fait vécu

Nous vous présentons maintenant le cas d'une personne pour qui les services du Verger ont pris tout leur sens.

Après avoir complété le programme des ateliers de la mémoire et de la connaissance de soi, monsieur nous confie qu'il est fier d'avoir persévéré et cru en son rétablissement.

Le suivi en individuel et les ateliers lui ont permis d'identifier et de reconnaître entre autres ses forces, ses limites, ses besoins et ses intérêts. Ces activités ont été pour monsieur une source de motivation à se lever chaque matin, à rencontrer des personnes avec qui il a pu développer un sentiment de confiance et éliminer ses idées plutôt sombres.

Grâce à la relation de confiance avec son intervenante et au contact des autres, monsieur a réalisé qu'il désirait avant tout aider les personnes qui comme lui, vivent et traversent des périodes de détresse extrême. Monsieur a utilisé son imagination et sa créativité en proposant une nouvelle activité aux participants à partir de son intérêt très marqué pour la cuisine. Depuis trois ans, monsieur anime cet atelier qui comporte un volet pratique et un volet théorique où sont abordés différents sujets (épices, viandes, légumes etc...). Cet atelier est d'ailleurs grandement apprécié par les participants.

Trajectoire des personnes

Cette année, trente-cinq personnes ont quitté l'organisme après un séjour moyen de 48 semaines au Verger.

Temps au Verger	0-6 mois	6-12 mois	12-18 mois	18-24 mois	2 ans et +	Total
Travail, bénévolat, ressources socio- professionnelles	7	3	2		1	13
Programme complété, choix réfléchi	1		1		1	3
Ressources institutionnelles	1	1		1		3
Hospitalisation, maladie	1			3	1	5
Abandon	5	1			1	7
Déménagement	2		2			4
Total	17	5	5	4	4	35

Dans ce tableau, on remarque que 4 personnes ont dû quitter l'organisme pour des raisons de relocalisation par exemple vers : Chalesbourg, Beauport où à l'extérieur du Québec.

Pour 42 % des autres personnes ayant quitté pour d'autres raisons, Le Verger a été un tremplin dans leur cheminement vers la réinsertion sociale. En effet, elles ont pu réintégrer un travail, un milieu de bénévolat ou encore une ressource comme Le Pavois ou Réseau Québec ISP, Insertion sociale et professionnelle.

On note également que 20% des départs sont liés à des abandons et ce, en grande partie dans les 6 premiers mois. On peut penser que, pour ces participants, Le Verger ne correspondait pas à leurs besoins à ce moment-là.

Tous les départs ont été rapidement comblés par des personnes inscrites sur la liste d'attente. Les participants demeurent libres de quitter si Le Verger ne correspond pas à leurs besoins et peuvent se réinscrire en tout temps.

Participation aux ateliers

Titre de l'atelier	2007-2008		2008-2009	
	Nombre d'ateliers	Présences	Nombre d'ateliers	Présences
Arts créatifs (2 périodes)	42 (126 heures)	372	80 (200 heures)	555
Connaissance de soi	41 (123heures)	433	44 (110 heures)	461
Théâtre	25 (63 heures)	205	45 (113 heures)	340
Santé/mieux-être (2 périodes)	57 (86 heures)	285	54 (81heures)	292
Café-Rencontre	47 (141 heures)	261	45 (113 heures)	347
Mémoire	46 (138 heures)	446	48 (120 heures)	403
Écriture	30 (60 heures)	204	24 (48 heures)	225
Groupe de discussion	45 (90 heures)	353	38 (76 heures)	349
Au goût du jour	26 (78 heures)	125	24 (84 heures)	93 (4 personnes)
Sorties extérieures			6 24 (heures)	31 (5 personnes)
Jeudis Info			10 (25 heures)	172
Présentation spéciale			(3 heures)	20
Total	361 (910 heures)	2692	419 (997 heures)	3288

Observations

Les gens doivent s'inscrire aux ateliers parce que les places demeurent limitées à l'exception des cafés rencontre et des Jeudis Info où tous les membres du Verger sont invités. Les groupes sont ouverts, à l'exception des ateliers d'écriture et de théâtre. À la demande des participants, nous avons réduit le temps de certaines pauses afin d'uniformiser les heures d'ateliers à 2h30 (mémoire, connaissance de soi, arts créatifs et café rencontre). Le Verger est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Des périodes de fermeture sont prévues à Noël et à l'été, soit deux semaines pour chacune de ces deux périodes.

Le taux de participation aux ateliers est plus élevé que l'an dernier. Cette hausse est attribuable à l'accueil d'un nombre plus élevé de personnes, à l'augmentation du nombre d'ateliers et à l'ouverture de certains ateliers à tous les membres du Verger (cafés rencontre et les Jeudis Info).

- Une participation moyenne de 7 personnes a été constatée pour les ateliers d'arts créatifs. Nous avons ouvert une deuxième période d'arts créatifs en juin 2008 pour pallier à la demande. Par conséquent nous avons dû fermer un des deux ateliers de Santé/Mieux-être. Nous n'avons comptabilisé les deux ateliers d'arts qu'à partir du 16 juin 2008.
- Une participation moyenne de 10 personnes a été remarquée sur toute l'année pour les ateliers de connaissance de soi et de 5 personnes sur une possibilité de 8 a été maintenue à l'atelier Santé/Mieux-être.
- Une participation moyenne de 8 personnes a été observée pour les cafés rencontre. C'est donc une augmentation comparativement à l'an dernier. On constate un plus grand intérêt et une plus grande implication de la part des membres.
- Une participation moyenne de 8 personnes a été notée pour l'atelier de mémoire, de 9 personnes pour l'atelier d'écriture et de 9 personnes pour le groupe de discussion.
- En ce qui a trait à l'atelier de théâtre, le calcul du nombre de personnes a été réparti sur deux périodes avec deux groupes différents soit d'avril à septembre 2008 et octobre à mars 2009. Nous avons présenté la première création théâtrale le 1^{er} mai 2008 avec le premier groupe. Pour la période d'été, nous avons expérimenté des jeux d'expression théâtrale jusqu'à fin septembre. et la participation moyenne a été de 8 personnes pour cette période.

Un deuxième groupe comprenant huit membres a été constitué en octobre. La période d'octobre à décembre a été consacrée à l'écriture de la pièce et la période de janvier à mai à la pratique des scènes dans le but de présenter la création collective devant public.

- L'atelier de cuisine « Au goût du jour » s'est déroulé sur une période de six mois avec une participation moyenne de 4 personnes. Cet atelier est ouvert à un maximum de 5 personnes.
- En remplacement de l'atelier cuisine pour l'été, nous avons programmé six sorties extérieures dans le cadre des vendredis sorties. L'étudiante en charge de ce programme a planifié les activités avec les personnes intéressées soit : le vieux Québec, le vieux port, le musée des Beaux-Arts de Québec, le festival d'été, le domaine Maizerets et le parc aquarium.
- Présentation de l'Île de la réunion par Élodie Bouguin

Une vingtaine de participants ont eu droit à une présentation colorée de cette région de l'océan Indien le mardi 20 mars dernier. Rien n'a été laissé au hasard par Élodie Bouguin, stagiaire au Verger, afin de créer une ambiance chaleureuse et toute « réunionnaise ». Pensons aux images sur les murs et à l'ordinateur, la musique créole, les fleurs sur le plancher, les objets tangibles, le DVD, et même... les vêtements de notre danseuse de Maloya. Chacun a eu droit à un verre de punch et à un souvenir pour conclure l'événement.

Les Jeudis Info

Tous les derniers jeudis de chaque mois de 13h30 à 15h30 : le groupe de discussion se transforme en atelier d'information «Les Jeudis Info ». Sur des sujets proposés par les participants, l'intervenante responsable de cet atelier a pour tâche de rechercher les conférenciers, de s'entendre sur les contenus d'information et les dates de présentation.

Voici la liste des conférenciers et des sujets présentés lors des « Jeudis Info » :

Sexualité Avril 08	Madame Catherine Richard, étudiante en sexologie, Université Laval
Activité physique Mai 08	Madame Julie Faucher, conseillère, VIACTIVE
Médication Juin 08	Madame Marie-France Demers, pharmacienne, Centre hospitalier Robert Giffard
Droits sociaux Septembre 08	Monsieur Christian Loupret, coordonnateur Association de défense des droits sociaux (ADDS)
Atelier sur le budget Octobre 08	Monsieur Robert Bilodeau, consultant budgétaire et formateur Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE)
Santé globale Novembre 08	Monsieur Serge Tremblay, animateur et consultant
Accès loisirs Décembre 08	Madame Pauline Tanguay, coordonnatrice Accès Loisirs
Témoignage de Luc Vigneault Janvier 09	Monsieur Luc Vigneault, utilisateur de services en santé mentale et directeur de l'Association des personnes utilisatrices de services (APUR)
Droits des locataires Février 09	Monsieur Mathieu Houle, animateur et responsable des dossiers politiques Bureau d'animation et information logement (BAIL)
Droits des retraités et préretraités Mars 09	Monsieur Laurent Rodrigue, administrateur Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Ces ateliers d'information ont été fort appréciés par les membres, le haut taux de participation nous le confirme. En connaissant mieux leurs droits, les personnes sont en mesure de faire des choix éclairés.

Profil de la clientèle

Le profil de la clientèle a été établi sur la base du nombre total de personnes qui ont bénéficié des services à l'intérieur de l'organisme (entrevues d'accueil, entrevues individuelles et activités de groupe).

Sur les 104 personnes ayant eu recours aux services de l'organisme, la représentativité de la clientèle est de 77% chez les femmes et de 23% chez les hommes, contrairement à 82% et à 18% l'année dernière. La représentativité des hommes a donc connu une hausse de 5% et en corollaire celle des femmes a diminué du même pourcentage.

Le profil de la clientèle est comparable aux années antérieures.

Groupes d'âge selon le sexe

Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
18-30 ans	0	0%	7	9%	7	7%
31-40 ans	2	8%	8	10%	10	10%
41-50 ans	6	25%	17	21%	23	22%
51-64 ans	14	59%	40	50%	54	51%
65 ans et plus	2	8%	8	10%	10	10%
Total en nombre et %	24	23%	80	77%	104	100%

L'âge moyen des femmes est de 51 ans et celui des hommes de 52 ans.

L'âge moyen des femmes a diminué de deux ans comparativement à l'année dernière et l'âge moyen des hommes a augmenté de quatre ans.

Pour l'ensemble des personnes, l'âge moyen est de 51 ans contrairement à 52 ans l'année dernière.

Situation de vie selon le sexe

Situation de vie	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Seul	11	46%	49	61%	60	58%
Avec colocataire	1	4%	3	4%	4	4%
Avec conjoint	6	25%	17	21%	23	22%
Avec parents	2	8%	2	3%	4	4%
Famille monoparentale	0	0%	3	4%	3	3%
Ressources non institutionnelles	4	17%	6	7%	10	9%
Total	24	23%	80	77%	104	100%

Le nombre de personnes habitant seules est comparable à celui de l'an dernier. On remarque que les motifs exprimés à 90% par les personnes demeurent les mêmes : briser l'isolement et la solitude.

Lieu de résidence selon le sexe

Arrondissements	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Sainte-Foy/ Sillery	11	46%	53	66%	64	61%
Laurentien	4	16%	7	9%	11	11%
La Cité	3	13%	7	9%	10	10%
Les Rivières	1	4%	4	5%	5	5%
Limoilou	0	0%	0	0%	0	0%
Charlesbourg	1	4%	2	3%	3	3%
Beauport	1	4%	1	1%	2	2%
Autres	3	13%	6	7%	9	8%
Total	24	23%	80	82%	104	100%

La raison pour laquelle Le Verger s'est installé il y a neuf ans dans le secteur Ouest de la nouvelle Ville de Québec reste pertinente soit « offrir des services de proximité sur un territoire peu pourvu d'organismes communautaires ».

On remarque année après année que les personnes fréquentant Le Verger proviennent majoritairement de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery. Les personnes choisissent librement notre organisme, et selon le nombre de demandes toujours en croissance, Le Verger est une ressource essentielle sur le territoire.

Autres arrondissement comprennent La Haute Sainte-Charles et la rive sud de Québec.

Sources de revenus selon le sexe

Type de revenus	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Revenu familial	1	4%	7	9%	8	8%
Pension alimentaire	0	0%	2	2%	2	2%
Assurances (reliées à l'emploi)	7	29%	17	21%	24	23%
Rente invalidité (RRQ)	4	17%	9	11%	13	12%
Assurance emploi	0	0%	3	4%	3	3%
Assistance emploi	9	38%	23	29%	32	31%
Pension de retraite (SRG/SRP)	2	8%	6	8%	8	8%
Autres	1	4%	13	16%	14	13%
Total	24	23%	80	77%	104	100%

On entend par «autres revenus» : le travail à temps partiel, la Cara, la CSST, la SAAQ ou les placements. Notez que ces situations peuvent changer en cours d'année et n'auront pas été nécessairement changées dans les tableaux.

On remarque que 54% des participants vivent de prestations gouvernementales représentant des revenus de moins de 12 000 \$ par année.

Sources de référence selon le sexe

Références	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Personnes connues	4	17%	13	16%	17	16%
Dépliants/publicité	4	17%	7	9%	11	11%
Organismes à but non lucratif	0	0%	13	16%	13	13%
CSSS Vieille Capitale	6	25%	12	15%	18	17%
CSSS Québec Nord	0	0%	0	0%	0	0%
Centres hospitaliers	10	41%	35	44%	45	43%
Total	24	23%	80	77%	104	100%

Précisons que les références ne proviennent pas directement des intervenants externes puisque c'est la personne concernée qui doit prendre contact avec l'organisme. Le rôle des professionnels de la santé est plutôt d'informer la personne sur les ressources disponibles et de l'aider dans sa démarche. À l'occasion, Le Verger reçoit des intervenants de divers milieux qui accompagnent la personne pour une première visite.

On note une prévalence chez les référents provenant des centres hospitaliers et plus spécifiquement de l'hôpital de jour du CHUL « Centre de traitement en santé mentale dans la communauté. »

Appels téléphoniques

Type d'appel	Nombre d'appels
Demande de services	71
Interventions téléphoniques	2115
Informations générales	409
Références	16
Administration et financement	799
Total	3410

Le Verger a reçu un total de 3410 appels téléphoniques pour l'année 2008-2009. Les interventions téléphoniques comprennent tous les appels faits et reçus concernant la clientèle. Nous incluons tous les contacts téléphoniques effectués auprès de la famille, amis et intervenants de tous les milieux. Les appels téléphoniques identifiés sous la rubrique des informations générales font référence uniquement aux services.

On constate un nombre important d'interventions téléphoniques. Ce sont pour la plupart les participants qui désirent rejoindre leur intervenante pour différentes raisons.

Comme nous n'avons pas de réceptionniste ou de secrétaire, c'est donc tout le personnel permanent et les stagiaires qui ont pris les appels téléphoniques au cours de l'année.

Vie associative

Les membres

Au 31 mars 2008, nous comptons 129 membres comparativement à 97 l'année dernière.

Sur ce nombre, 91 sont des participants et 38 personnes sont des proches ou des personnes sensibilisées à notre cause. On note une augmentation d'adhésions de 25% comparativement à l'année dernière. Cette hausse est attribuable au nombre plus élevé de personnes rejointes par nos services. Il serait souhaitable que Le Verger puisse étendre son membership. Toutefois, on constate cette année que les membres participants ont sensibilisé davantage leur entourage. C'est donc une piste à développer pour la prochaine année.

Les participants font partie des membres réguliers. Ils deviennent membres lors de la signature de l'entente de services. Le coût pour devenir membre régulier est de 5\$. Cependant le participant n'est pas tenu mais invité à cotiser. Les adhésions sont valables pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 juin de chaque année. Une demande de renouvellement est envoyée à tous les membres à chaque année lors de l'invitation à l'assemblée générale.

Les réunions d'information et de consultation

À chaque année, tous les membres sont invités à une rencontre d'information et de consultation. C'est à l'automne que nous dévoilons la programmation des ateliers qui seront offerts toute l'année ou jusqu'à l'automne prochain.

Nous avons tenu cette rencontre sur deux jours les 15 et 17 octobre 2008; trente-huit participants se sont présentés, soit 75% de la clientèle. Nous avons profité de cette période pour réitérer les règlements de la maison, pour présenter le personnel, les bénévoles et les fonctions de chacun.

Nous avons apporté des précisions sur notre financement, entre autres, celui de l'Agence de la Santé et des Services sociaux qui nous assure un financement de base et qui finance le service de suivi dans la communauté. Nous avons également souligné notre partenariat avec Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Nous avons invité les membres à participer à l'ouverture de la campagne Centraide le 24 septembre 2008.

Nous avons revu les modalités du membership et encouragé tous les membres à sensibiliser les personnes de leur entourage à notre cause.

Le point culminant de la réunion a été certainement les changements dans la programmation des ateliers. Cette année, Le Verger a été en mesure d'offrir une période d'atelier de plus que l'an dernier parce que nous avons bénéficié d'une autre salle à l'Église St-Denys. Pendant que l'atelier de théâtre se déroulait à l'Église, nous avions un atelier de Santé/Mieux-être dans nos locaux. Par contre, nous avons dû déplacer l'atelier théâtre le mardi matin pour une question de disponibilité de local. Ce changement suscita de nombreux commentaires. D'autres changements mineurs à l'horaire ont été apportés et furent acceptés par les participants. On a fait le point sur l'atelier théâtre.

On insiste sur l'importance que toutes les personnes soient présentes aux pratiques parce que les absences répétées chez les participants déstabilisent les autres membres.

Durant la période de questions et d'échanges, plusieurs personnes ont suggéré des sujets d'intérêt pour les prochains Jeudi Info.

Nous mentionnons aux membres qu'une diminution de la liste d'attente a été observée. Nous avons pu accueillir plus de participants parce que Le Verger avait une personne ressource de plus. Donc, c'est un gain par rapport à l'année dernière.

Un compte rendu écrit a été remis à tous les membres quelques jours après la réunion.

Des projets rassembleurs au Verger

Le Journal « La Récolte »

Grâce à la participation et à la collaboration de tous les membres du Verger, il y a eu deux parutions cette année. Nous remercions Paul Poirier pour toute sa générosité et nous le félicitons pour son originalité dans la conception du journal. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées et à toutes celles qui ont écrit des articles. Nous remercions également la mère de Paul qui corrige nos textes. Votre aide nous est précieuse.

Présentation de la pièce de théâtre : « Une vague de fond »

Cette pièce conçue et présentée par la troupe *Cœur de Pomme* a réussi à toucher le cœur du public tant par le jeu des comédiens que par la richesse et la pertinence des textes. Nous reconnaissons tout le travail auquel les comédiens ont été confrontés : mémorisation des textes, changements de scène et de lieux. Ils ont su surmonter la nervosité associée à une première expérience devant public. Bravo à la metteuse en scène et à Alexandra (stagiaire) pour votre ténacité, à tous les comédiens pour votre courage et votre persévérance dans ce projet. Nous remercions également tous les participants des arts créatifs pour les magnifiques décors.

Nous avons également découvert parmi les participants de talentueux comédiens, décorateurs, costumiers, chanteurs, technicien du son et auteurs.

Les dîners communautaires

Ces repas sont une occasion de rassembler les participants, les membres du conseil d'administration et le personnel. Cela permet de créer des liens, d'avoir du plaisir et de renforcer le sentiment d'appartenance au Verger.

Nous avons souligné les vacances estivales le 23 juillet 2008, l'Halloween le 29 octobre 2008 et Noël le 16 décembre 2008. Nous avons dû louer une salle à l'Église St-Denis pour cette occasion.

Pour l'ensemble des dîners communautaires, nous avons accueilli 98 personnes. Ces dîners sont accompagnés de musique gracieusement offerte par un participant. Aux dîners communautaires s'ajoutent des dîners quotidiens. En effet, à tous les jours, les membres du personnel partagent les espaces communs avec les membres participants qui apprécient les discussions animées du midi.

Vie démocratique

L'assemblée générale annuelle du Verger

Lors de cette rencontre du 14 juin 2008, vingt-sept membres regroupant des membres du conseil d'administration, des participants et des ex-participants étaient présents. Les participants se sont informés de l'avancement de certains dossiers par exemple : la recherche de locaux et les coûts associés au déménagement et le financement du Verger, plus spécifiquement le projet de suivi dans la communauté.

Nous avons rassuré l'Assemblée qu'aucun déménagement n'était prévu à court terme parce que nous n'avions tout simplement pas trouvé de maison ou de local adéquats. Toutefois, nous précisons l'importance de demeurer dans le secteur actuel car il est central et dessert très bien les gens des différents arrondissements. Quant aux coûts de relocalisation, nous pensons qu'ils seront à peu près semblables compte tenu du secteur.

Nous ajoutons que le financement demeure l'enjeu majeur et des efforts sont constamment mis de l'avant par le conseil d'administration et le personnel afin de diversifier et d'augmenter nos revenus. Notre financement de base a été augmenté par l'Agence de la Santé et des services sociaux de la Vieille Capitale qui finance également le programme de suivi dans la communauté. Nous soulignons l'importance de ce service et nous précisons comment il répond à des besoins urgents de certains membres et de la population. L'Agence nous assure d'un financement récurrent en ce qui concerne le suivi dans la communauté.

D'autres informations sont apportées aux membres lorsque nous abordons les postes d'administrateurs à pourvoir. Nous précisons la nature des postes, les tâches et les responsabilités associées à ceux-ci et la fréquence des rencontres. Nous expliquons également l'existence d'autres comités auxquels les membres peuvent se joindre.

La réunion se termine sur une note de gaieté et une invitation est faite à tous les membres de partager un goûter et de faire plus ample connaissance avec les membres du conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration

Jean-François Demers	Président
Sylvie Boulet	Vice-présidente
Richard Rioux	Secrétaire/Trésorier
Hélène Dandurand	Administratrice
Pauline Campagna	Administratrice
Jacqueline Brisson	Administratrice
Lynda Carrier	Membre invitée

Tous les membres du conseil d'administration dont les postes étaient en élection ont été élus par les membres du Verger lors de la dernière assemblée générale annuelle.

Les mandats sont de deux ans. À chaque assemblée, des postes d'administrateurs sont à pourvoir. La rotation est la suivante : trois postes sont électifs aux années impaires, et quatre, aux années paires. C'est aussi durant cette rencontre que l'on dévoile la composition du nouveau conseil d'administration. Deux ex-participants du Verger siègent au sein du conseil d'administration et les autres administrateurs proviennent des secteurs privé et public. Deux membres proviennent notamment du secteur de la santé et des services sociaux.

Les administrateurs se sont rencontrés huit fois en 2008-2009. À chaque réunion, de nombreux sujets sont abordés et débattus dont les résumés se trouvent consignés dans des procès-verbaux qui demeurent disponibles pour consultation.

Un des faits marquants de la dernière année aura été la consolidation du financement de base par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale. Cette consolidation a notamment permis au conseil d'administration de revoir les conditions salariales des employées. Les membres du C.A. avaient d'une part constaté que les conditions offertes au Verger se situaient en bas de la moyenne des salaires et avantages sociaux offerts dans d'autres organismes comparables. Soucieux d'autre part d'éviter tout roulement de personnel qui aurait été préjudiciable à la clientèle et de recruter les meilleurs effectifs disponibles dans un marché qui demeure concurrentiel, le C.A. a établi de nouveaux barèmes et haussé les salaires des employées pour l'année financière 2008-2009. Le C.A. a de plus convenu de les réviser à nouveau en 2009-2010 en tenant compte des comparables et de la capacité financière de l'organisme.

Toujours au chapitre des conditions salariales et des avantages sociaux, les membres du C.A. se sont penchés sur la question des assurances collectives en vigueur. Il est apparu opportun de favoriser une adhésion à un autre régime d'assurances offrant une couverture plus avantageuse pour un coût à peu près similaire à l'ancienne.

Parallèlement, le C.A et les employées se sont intéressés à une éventuelle adhésion à un régime de retraite. D'un commun accord, il a été décidé de surseoir pour l'instant à un tel régime, les contraintes financières paraissant trop lourdes à assumer.

Le conseil est conscient des réalités et des besoins de l'organisme en matière de ressources humaines. Il met donc tout en œuvre afin d'offrir des conditions salariales avantageuses qui assureront la rétention du personnel et la stabilité de l'organisme tout en créant un milieu professionnel stimulant et qualifié.

Un autre dossier qui fait l'objet de nombreuses démarches et discussions au cours de la dernière année a été sans contredit celui de la recherche de locaux mieux adaptés aux besoins du Verger.

Amorcée depuis plusieurs années, cette recherche s'est poursuivie en 2008-2009, tant sur le marché locatif que sur celui des propriétés résidentielles. Après des démarches demeurées vaines auprès des autorités religieuses (presbytère St-Denys, sous-sol de l'église St-Louis-de-France), communautaires (les Entreprises de Cœur), scolaires (différentes écoles du réseau de la commission scolaire des Découvreurs) ou commerciales (axes Quatre-Bourgeois, de l'Église, Laurier), les recherches se sont poursuivies sur le marché des propriétés résidentielles à vendre ou à louer (de l'Église sud et nord, de Lorimier ...) pour aboutir, en novembre 2008, sur une propriété sise sur l'avenue du Chanoine-Scott.

Nous sommes présentement en processus d'acquisition de cette propriété. Une offre d'achat a été déposée, le financement nous est acquis et une demande « d'autorisation personnelle » (dérogation au zonage actuel) a été déposée auprès de la Ville de Québec puisque la propriété est située dans une zone résidentielle (avec revenus).

Avant de faire une offre d'achat formelle, les membres se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de valider certains points : capacités de financement, résiliation du bail actuel, règlements de zonage de la ville de Québec, etc.

Des rencontres ont parallèlement eu lieu à l'extérieur avec le Centre de financement aux entreprises (Desjardins), le service d'urbanisme de la Ville de Québec, le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery et le vendeur de la propriété qui a notamment repoussé l'échéance de l'offre d'achat.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse positive de la Ville de Québec et notre relocalisation dépend ici de leur décision finale en juin 2009. Si cette dernière démarche s'avérait négative, nous continuerons nos démarches en vue d'une relocalisation d'une façon ou d'une autre.

Enfin, d'autres points sont abordés à chaque rencontre: ce sont *les affaires courantes* où la coordonnatrice informe le conseil de la vie quotidienne au Verger et *les comptes rendus des différents comités* (financement, planification stratégique de développement et logement).

Ressources humaines

Les salariées

Lynda Carrier	Coordonnatrice (35 heures/semaine)
Nathalie Lucas	Intervenante et animatrice (35 heures/semaine)
Sylvie Bertrand	Intervenante et animatrice (28 heures/semaine) depuis le 1 ^{er} avril 2008
Véronique Chabot	Intervenante pour le suivi dans la communauté » (35 heures/semaine)
Maude Hélie	Intervenante (Programme Emplois d'été 35 heures/semaine pendant 11 semaines)

Le Verger a finalement obtenu les quatre personnes ressources dont il avait besoin depuis plusieurs années. C'est un gain important pour l'organisme et pour les participants. On note également une stabilité dans l'équipe puisque l'entrée de la dernière intervenante date déjà d'un an et demi. Le Verger peut dorénavant compter sur une équipe professionnelle et stable.

Le Verger a bénéficié d'un programme fédéral afin d'engager une étudiante durant l'été. Ses tâches consistaient à intervenir auprès des participants, à animer des ateliers, à développer des ateliers de connaissance de soi et à élaborer avec l'équipe un questionnaire de mesure destiné aux participants du Verger.

L'étudiante a répondu de façon exceptionnelle à toutes nos demandes et elle nous a laissé de précieux outils. Elle s'est impliquée spontanément dans l'organisme et elle a su développer de bonnes relations avec le personnel et les participants.

Elle nous a livré quatre nouveaux contenus d'ateliers : la gestion des émotions, la résolution de problèmes, les mécanismes de défense et la créativité. Elle a revu et mis à jour quelques ateliers comme : l'amitié, le bonheur, le deuil, le stress et l'anxiété.

Les stagiaires

Alexandra Giroux	Stagiaire en Éducation spécialisée, 82 heures fin de stage en mai 2008)
Élodie Bouguin	Stagiaire en Éducation spécialisée, 237 heures (hiver 2009)

Nous avons eu l'occasion d'accueillir des stagiaires qui ont su faire leur place au sein du Verger. Elles nous ont éblouies quotidiennement par leur dynamisme, leur initiative, leur créativité et leur attitude positive.

En plus de leurs interventions auprès des participants, on demande aux stagiaires de développer un contenu d'atelier et de l'expérimenter auprès de la clientèle. Les résultats furent nettement satisfaisants.

Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe se tiennent aux deux semaines. Les personnes bénévoles et plus particulièrement celles qui ont des contacts directs avec les participants sont invitées à nos rencontres. On profite de ces moments pour faire le point sur les ateliers et échanger sur nos façons de faire. Ce sont des échanges très constructifs qui nous renforcent individuellement et

collectivement. Toutefois, il est difficile de mobiliser tout le monde le vendredi après- midi, seul moment durant la semaine où nous avons accès à la salle commune.

Durant l'année, nous avons élaboré avec l'étudiante d'Emplois d'Été Canada un questionnaire afin de mesurer l'évolution de la qualité de vie des personnes en dehors des activités du Verger. Le questionnaire a été validé par un membre du conseil d'administration. La prochaine étape consistera à entrer les données et à les analyser durant la prochaine année. On souhaite que cette grille nous permette d'objectiver l'amélioration de la qualité de vie des participants et ce, dans toutes les sphères de leur vie.

Les personnes bénévoles

- Pour l'année 2008-2009, nous avons bénéficié de l'aide de douze personnes bénévoles pour un total d'environ 883 heures de bénévolat.
- Un gros merci à Rémy Rouette qui assiste la coordonnatrice dans la tenue de livres depuis quatre ans et à Dominique-Serge Fortin pour son assistance et ses conseils judicieux.
- Nous remercions Rémy pour l'animation de l'atelier « Au goût du jour ». Nous croyons sincèrement que cet atelier permet aux personnes d'améliorer leur alimentation et de maintenir une bonne santé.
- Merci à Sylvie Briand pour l'entretien du local et à Lise D.
- Merci à Jacques Tremblay pour les réparations de toutes sortes.
- Merci à tous les membres pour leur collaboration et leur participation.

Nous tenons à remercier madame Sylvie Boulet pour la fabrication d'une enseigne en bois que l'on a placée à l'entrée du Verger et pour sa collaboration concernant le logo. Elle nous a soumis une esquisse afin de remplacer l'ancien logo. La réponse a été unanime chez les membres. Par la suite, le croquis a été travaillé par un graphiste.

On note une diminution des heures de bénévolat. Nous constatons que les besoins actuels en bénévolat sont limités au conseil d'administration, à l'entretien des locaux et à la tenue de livres. Nous notons que notre capacité à accueillir des bénévoles est aussi restreinte car nous ne pouvons pas fournir un encadrement pour le moment. Par ailleurs, nous prévoyons mettre sur pied un comité qui s'occuperait tout d'abord de définir nos besoins, d'établir une offre diversifiée de tâches à accomplir, puis de mettre en place des mesures d'accueil pour ces personnes.

Reconnaissance aux personnes bénévoles

Les personnes bénévoles jouent un rôle prépondérant au sein de l'organisation. C'est un apport capital au fonctionnement de notre organisme ; nous ne saurions nous passer d'elles.

Les activités suivantes leur sont offertes :

- Des formations générales et spécialisées ont été offertes à toutes les personnes bénévoles.
- Des cartes de souhaits d'anniversaire ou pour Noël ont été remises à toutes les personnes bénévoles.
- Des petits cadeaux sont remis occasionnellement.
- Des remboursements pour frais d'essence sont alloués.
- Une invitation à toutes les personnes bénévoles du Verger pour le spectacle de Bruno Pelletier à la salle Albert-Rousseau. Une gracieuseté de la Ville de Québec, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery.

Formation

La formation a toute sa place au sein du Verger. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir des formations et des conférences de qualité à l'équipe des intervenantes, aux membres bénévoles et aux participants de l'organisme. Toutefois, on constate que tous les besoins en formation ne sont pas comblés. Le budget de formation est nettement insuffisant et la disponibilité des intervenantes est de plus en plus restreinte. Il est aussi difficile de trouver des formations à la carte. Malgré toutes ces difficultés, Le Verger mettra l'emphase sur la recherche de formations de pointe pour la prochaine année.

Nous vous présentons la liste complète des formations données en 2008-2009 :

- Formation de 7.5 heures : « *Journée de formation-Réflexion sur la pratique du soutien communautaire axée sur les forces où en sommes-nous?* », animée par madame Rosanne Émard, M.Ed, Consultante/formatrice;
- Formation de 8 heures : « *Le rétablissement, une autre folie?* » Dre Marie-Luce Quintal et monsieur Luc Vigneault, conférenciers; 20 personnes 2 proches et 13 membres
- Formation de 14 heures : *Secourisme en milieu de travail* », par l'Académie Paramédicale;
- 10^e édition des Journées Simone Paré École de service social de l'Université Laval : « *Quelles conditions pour le développement des meilleures pratiques en travail social avec les groupes?* »;
- 4^{es} Journées bi-annuelles de santé mentale « *La force des liens : Attachons nos pratiques* » organisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- XIV^e Colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation sociale « *Rétablissement et citoyenneté dans l'espace francophone* »;
- Colloque bénéfice Écoute Secours « *La force de la vie* » : *par la créativité* » M. Guy Corneau et M. Bienvenu, conférenciers;
- Conférence « *Les Communautés de pratique et la santé mentale* » M. Mario Poirier, Ph.D en psychologie;
- Conférence « *L'action communautaire, des pratiques en quête de sens* » M. Henri Lamoureux, conférencier;
- Séminaire « *L'enjeu des mots* », se libérer par l'écriture, par M. Mario Dufresne, agent de développement La Croisée et responsable du projet l'Enjeu des mots, et mesdames Lucille Gosselin et Mariette Marois, participantes au projet et auteures.

Concertation

Le Verger s'implique activement au sein de différents comités et collabore avec plusieurs partenaires tant du réseau public que communautaire. Ces tribunes sont l'occasion de faire connaître nos organismes, de partager notre savoir faire, d'établir des collaborations, de défendre nos intérêts et nos approches et de représenter les gens qui fréquentent nos organisations.

Le Verger est membre corporatif :

- De l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR);
- Du Regroupement des organismes communautaires 03 (ROC03);
- De l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM);
- Du Centre d'action bénévole de Québec (CABQ);
- Du Regroupement des organismes sans but lucratif du Québec;
- De l'organisme Bail;
- De l'Association québécoise de réadaptation psychosociale (AQRP).

Pour l'année 2008-2009, Le Verger a participé à plusieurs tables et comités dont :

L'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)

L'AGIR regroupe environ 37 organismes et sa mission est de :

1. Promouvoir les ressources non institutionnelles comme moyens « alternatifs » en santé mentale.
2. Faire connaître les ressources non institutionnelles en santé mentale à la collectivité.
3. Promouvoir et défendre les droits et les intérêts des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale.

L'Agir a proposé de modifier ses rencontres avec ses membres. L'objectif visé est de diminuer les réunions actuelles pour laisser place à deux journées thématiques par année qui pourront accueillir davantage de membres d'organismes et de membres du personnel. Les membres ont accepté cette nouvelle formule.

En nous référant au plan d'action de l'Agir, des discussions et échanges se sont poursuivis sur les dossiers suivants :

➤ Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 « **La force des liens** » du Ministère de la Santé et des Services sociaux suscite une réflexion chez les groupes communautaires. Nous recherchons des solutions concrètes aux problèmes qui limitent les groupes communautaires en santé mentale dans leur capacité de contribuer pleinement à l'atteinte des résultats visés par le Plan d'action en santé mentale.

➤ Les activités de concertation : nous dressons une liste de toutes les tables de concertation sur lesquelles l'Agir ou d'autres groupes communautaires sont interpellés. Nous en faisons un bilan.

➤ Les dossiers politiques :

Le financement : atteindre le 10% du budget de la santé mentale au Québec tel que promis par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Le financement actuel équivaut à 7% pour les groupes de Québec.

L'affaire Castagnetta : journée de marche à la mémoire de Claudio Castagnetta. Plusieurs groupes s'interrogent sur l'usage du Taser et les méthodes d'intervention des policiers lorsque confrontés à des situations psycho-sociales.

- Promotion et visibilité : participation aux campagnes de publicité, aux bulletins d'information;
- Prévention/promotion en santé mentale : présentation du plan d'action régional de la direction de la santé publique par madame Louise Grégoire et monsieur Claude Gagnon de la DSP.

Environ 12.5 heures ont été accordées pour les réunions régulières, la journée thématique et l'Assemblée générale annuelle.

Comité : Milieux de vie. On a profité de ces occasions pour faire un bilan de nos organisations et pour nous aider mutuellement. Les rencontres se poursuivront l'an prochain.

Environ 6 heures ont été consacrées pour les réunions en sous-comités.

La table territoriale en santé mentale de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien
--

Environ 27 personnes siègent à cette table dont des représentants d'organismes communautaires et des représentants du secteur public et parapublic.

Mandats de la table territoriale :

1. Proposer au comité de suivi permanent un plan d'intégration des services pour la clientèle adulte de leur territoire souffrant de problèmes de santé mentale, en collaboration avec les partenaires ce qui permettra d'assurer l'accès, la continuité et la qualité des services.
2. Convenir d'une démarche qui prend assise sur les besoins de la clientèle et la réponse à ses besoins;
3. Permettre aux acteurs du réseau local :
 - De développer une relation de confiance;
 - De se partager l'information pertinente et ce, en vue de profiter des avantages de la complémentarité et de l'interdépendance, afin de dégager une valeur ajoutée;
 - D'identifier des écarts de services pouvant trouver réponse au sein des acteurs de la table.

➤ Un état de situation est présenté à chaque réunion de la Table concernant les six objectifs de travail : liste d'attente, besoins des hommes en difficulté, formation et travail, locaux, logement et résidences privées de type chambre et pension.

➤ Présentation du programme Mieux-Être du CHUL par madame Isabelle Lachance, agente de programme au CHUL.

➤ Accueil de monsieur Rodrigue Côté, animateur du comité permanent, pour nous parler de l'avancement des travaux en regard des cibles prioritaires identifiées par les projets cliniques en santé mentale.

- Échanges avec monsieur Luc Vigneault sur le rétablissement en santé mentale, directeur général de l'APUR.
- Quelques personnes de la Table Québec-Centre se joignent à nos réunions et travailleront sur deux priorités, soit la continuité des services et l'accessibilité à une expertise psychiatrique.
- Le Verger s'est impliqué davantage sur la question des listes d'attente. Ce sous-comité vise à implanter un service pour offrir un accompagnement spécifique aux personnes vulnérables en liste d'attente afin de leur faire connaître les différents services offerts dans la communauté et ainsi empêcher que leur situation ne s'aggrave davantage.
On a défini un outil, une pochette qui pourrait être remise aux personnes en attente de services. Mais on devra d'abord, effectuer un sondage auprès de la clientèle afin de vérifier la pertinence de cet outil. Une subvention a été demandée et accordée par la Fondation de la Vieille Capitale pour l'élaboration de cette pochette.
- Le Verger a participé à la recherche de locaux avec d'autres organisations comme Le Centre Femmes d'Aujourd'hui, Le Pavois, L'Éclaircie et le comité d'aide aux locataires. Cette recherche s'est avérée vaine.

Environ 13 heures ont été consacrées aux rencontres régulières et 4.5 heures en sous-comités.

Regroupement des organismes communautaires région 03 (ROC 03)
--

Le ROC 03 représente 206 organismes autonomes communautaires.

Les buts et objectifs du ROC 03 :

1. Regrouper les organismes et les groupes communautaires autonomes, populaires et bénévoles de la région 03 (Québec-Charlevoix-Portneuf).
 2. Défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires autonomes, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent;
 3. Favoriser la collaboration, l'échange, la concertation entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique, économique et solidaire.
 4. Représenter ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales;
 5. Favoriser et soutenir la mobilisation, l'organisation, le développement et la consolidation du mouvement communautaire autonome, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens.
- Participation à l'assemblée générale annuelle le 24 septembre et le 4 décembre 2008.
 - Participation au Congrès d'orientation les 21 et 22 octobre; cette démarche se voulait une réflexion visant à se réapproprier collectivement la mission du ROC 03, à regarder et analyser le chemin parcouru à travers ses forces, ses faiblesses et à s'investir afin de bâtir les orientations du ROC 03...de demain.
 - Participation aux assemblées d'information sur le financement à la mission globale et sur le mandat du Comité de mise en application de la politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires (CMAP) le 12 juin 2008 et sur la reddition de comptes le mars 2009.

Environ 30 heures ont été consacrées à ces rencontres.

Table de concertation Pauvreté Territoire de l'Ouest

Cette table vise à créer des liens, des solidarités entre les personnes vivant des situations de pauvreté et les organismes intéressés à la lutte contre la pauvreté.

Le Verger a assisté à une réunion cette année. Cette rencontre a plutôt été orientée sur le quotidien et la réalité des groupes. Sept personnes étaient présentes. Aucune autre relance n'a été faite.

Table de concertation sur le logement social, secteur Ouest

La Table a pour mission de regrouper les acteurs du territoire afin de promouvoir le développement de logement social dans les arrondissements de Sainte-Foy-Sillery et Laurentien ainsi que dans les villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures.

Nous n'avons assisté qu'à quelques réunions de cette Table de concertation. Nous ne sommes pas encore membre. Nous sommes en réflexion à savoir si nous maintenons ou non notre participation à cette Table. Des raisons de disponibilité du personnel nous freinent.

Entente avec Réseau Québec ISP, Insertion sociale et professionnelle.

Cet organisme a pour but de préparer adéquatement une personne à participer à une mesure d'aide à l'emploi afin faciliter son insertion sur le marché du travail.

Le Verger a pour sa part accueilli le participant de ce programme et lui a permis de s'impliquer dans l'organisation. Ses tâches ont consisté à la co-animation d'un groupe de discussion et ce, à toutes les semaines. Il était accompagné par les intervenantes du Verger.

Nous avons assisté à plusieurs autres évènements, entre autres :

Au lancement officiel de la semaine nationale de la santé mentale 2008 : «Être bien dans sa tête ça regarde tout le monde » organisée par l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Québec.

- À la conclusion du débat public ayant porté sur la participation des usagers.
- L'inauguration de l'exposition de peinture « **Les champs de l'Art** » par les artistes-amateurs du Centre Social de la Croix Blanche à la bibliothèque Charles-H. Blais.
- À un témoignage : « Lorsque l'anorexie n'est plus qu'un mauvais souvenir ».

À diverses activités de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches :

- À une rencontre territoriale des organismes communautaires associés à Centraide intitulée: « **Bâtir ensemble des communautés d'entraide** ».
- Au lancement de la campagne de financement 2008 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.
- À un déjeuner pour les bénévoles de Centraide, Le Verger a accueilli dans ses locaux onze personnes bénévoles et leur a présenté l'organisme et ses activités.
- À une rencontre pour les conférenciers et conférencières de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches ayant comme sujet « **Réussir une présentation** » septembre 2008.
- À une plénière concernant le **Service 211** animée par madame Claude Vanasse, directrice générale.

Pour toutes ces activités, nous avons pu compter sur nos ressources internes et la disponibilité du personnel, du conseil d'administration, des bénévoles et des participants.

Promotion

Toutes les représentations de l'organisme ont été assurées par le personnel, par les membres du conseil d'administration et par les membres participants du Verger.

Afin d'assurer la visibilité du centre, nos dépliants promotionnels sont distribués à l'ensemble des intervenants du milieu communautaire et du secteur public. Cette année, Le Verger a innové en présentant un nouveau dépliant. Il est plus attrayant et les informations plus précises. Nous en avons déjà distribué la moitié soit 2 500 exemplaires.

Nous avons commandé des pochettes promotionnelles. Nous travaillons sur les contenus qui seront finalisés sous peu. Nous prévoyons les distribuer durant la prochaine année financière.

Nous pouvons également compter sur de la publicité gratuite dans les pages jaunes de l'annuaire de quartier de Bell Canada, dans différents répertoires des ressources communautaires entre autres, du Centre d'action bénévole de Québec et celui de l'ouest de la ville de Québec ou encore du Service d'entraide du Patro Roc-Amadour.

Le Verger utilise les agendas du Pavois pour publiciser l'organisme et ses services.

Une page publicitaire dans le journal « Le Soleil » édition du samedi a été achetée par tous les organismes communautaires en santé mentale. On y retrouvait tous les logos d'organismes faisant partie de l'Agir et oeuvrant en santé mentale.

Le Verger veille à être à jour dans toutes les informations qui transigent par ligne téléphonique info-référence du 211 ou par les Centres de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale et de Québec Nord.

Le Verger bénéficie d'un site internet au www.leverger.ca et figure également sur le site de l'Agir au www.agirensantementale.ca.

Nous avons participé :

- À une activité de sensibilisation « La matinée scolaire de l'entraide » une activité destinée aux élèves de 4^e année dans une école de Québec afin de sensibiliser les jeunes à l'entraide et à favoriser leur éveil à la solidarité.
- À un déjeuner du Club Rotary de Sainte-Foy où il nous a été donné de présenter nos services aux administrateurs à l'occasion de la remise d'un don de leur part.

Présentation de notre ressource aux intervenants et personnes suivantes:

À toute l'équipe du Centre de traitement dans la communauté, hôpital de jour du CHUL ;

À Madame Marie Péloquin, travailleuse sociale au CHUL;

À Madame Maryse Lauzier, ergothérapeute, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale, point de service de Sainte-Foy/Sillery/Laurentien;

À Monsieur Richard Langlois, agent de liaison L'Agir et les centres de santé et de services sociaux;

À Monsieur Christian Dufresne, éducateur, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale, point de service HauteVille-Desrivières;

À Madame Sarah Charbonneau, éducatrice au centre de réadaptation Ubald Villeneuve;

À quelques personnes de la communauté;

À trois étudiantes au baccalauréat en service social de l'Université Laval;

À trois étudiantes au baccalauréat en psychologie de l'Université Laval;

À une étudiante du CEGEP Mérici en éducation spécialisée.

Financement

Le plus grand défi des organismes est certainement *la recherche de financement* et Le Verger n'échappe pas à la règle. Le conseil d'administration, le personnel et les membres travaillent de concert dans la recherche de revenus supplémentaires afin de poursuivre la mission du Verger.

C'est sans contredit le dossier le plus exigeant à traiter et les résultats ne sont jamais définitifs. C'est un travail continu de la part de tous et l'investissement de chacun est nécessaire pour l'avancement et pour le développement de notre organisme. .

Nos principaux partenaires financiers

Notre principale source de revenus provient de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Notre financement est de 97 133\$. Une reddition de comptes est soumise à L'Agence une fois par année (en juin) et nous profitons de cette occasion pour faire part des besoins urgents auxquels l'organisme est confronté.

Le Verger, bénéficie également d'une subvention au montant de 39 000 \$ de l'Agence de la Santé et des Services sociaux dans le cadre d'un projet spécifique de soutien d'intensité variable ou de suivi dans la communauté.

Une portion importante du financement provient également de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, fidèle partenaire depuis six ans et dont l'aide consentie est de 22 000 \$. On doit soumettre une reddition de comptes à chaque année. Toutefois, on doit renouveler les demandes d'aide financière à tous les trois ans maintenant, à l'automne. Nous profitons également de cette période pour sensibiliser ce subventionnaire aux réalités et à aux besoins de notre organisme.

Nous remercions nos deux principaux bailleurs de fonds et nous transmettons nos sincères remerciements à tous les autres collaborateurs corporatifs, publics ou privés pour leur appui financier, pour l'achat de matériel, d'équipement ou pour leurs dons qui contribuent au financement du Verger. En voici la liste :

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
- La Ville de Québec,
- Le Club Rotary de Sainte-Foy;
- Monsieur Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux et député provincial de Jean-Talon;
- Monsieur Luc Harvey, ex-député fédéral de Louis-Hébert;
- La Fondation de la Vieille Capitale;
- Les Sœurs de la Charité de Québec;
- Monsieur Maurice Roussin et famille;
- Les membres et les donateurs.

Le Verger tient à remercier Monsieur Alain Sheehy pour son travail de graphisme. À l'aide d'une esquisse fournie par une bénévole du Verger, monsieur Sheehy a su renouveler le nouveau visage du logo et redonner vie à notre dépliant et ce, gratuitement.

Le Club Rotary de Sainte-Foy a collaboré à l'impression de nos nouveaux dépliants promotionnels et la Fondation de la Vieille Capitale a contribué à l'impression des pochettes promotionnelles. De plus, le Club Rotary de Sainte-Foy nous a alloué un montant supplémentaire de 2 000,00\$ lequel a servi à acheter du matériel d'atelier et des fournitures de bureau.

Nous tenons également à remercier la Fondation de la Vieille Capitale pour le montant d'argent alloué pour l'achat de nouvelles chaises pliantes. Ceci nous permettra de récupérer de l'espace dans nos locaux.

Merci à nos autres commanditaires :

- Techni Bureau de Lévis pour la gratuité de l'impression du journal *La Récolte*;
- Métro, rue Mainguy pour un bon d'achat lors de l'Assemblée annuelle;
- Dunkin Donuts (près du CEGEP Ste-Foy) pour ses petits beignets lors de l'Assemblée annuelle.

Orientations 2009-2010

Notre organisme poursuit actuellement les orientations de fonctionnement suivantes :

1. Développer et maintenir des services de qualité

- Maintenir un équilibre entre les demandes de services et la disponibilité des personnes ressources;
- Assurer par un financement stable le maintien des services offerts aux participants;
- Offrir des locaux mieux adaptés aux besoins croissants de l'organisme;
- Développer de nouveaux services répondant aux besoins exprimés par les participants;
- Optimiser les services offerts aux participants;
- Rechercher des outils adéquats de mesure qui permettront d'assurer l'évaluation qualitative et quantitative des services offerts.

2. Maintenir et développer le bénévolat

- Clarifier et faire connaître nos besoins en matière de bénévolat;
- Organiser une structure d'accueil et de soutien pour les personnes bénévoles.

3. Assurer la visibilité de l'organisme

- Accroître le membership grâce à l'implication des membres du conseil d'administration, des participants, des ex-participants, de leurs proches et du public;
- Tenir ou participer à des événements de sensibilisation, particulièrement en ce qui a trait à la lutte aux préjugés en santé mentale;
- Promouvoir la mission et les activités du Verger auprès des intervenants en santé mentale et de la population en général;
- Assurer la représentation du Verger auprès des organismes et regroupements en lien avec sa mission.

4. Maintenir une participation active au conseil d'administration

- Favoriser une représentation équilibrée constituée de membres, d'ex-participants et de toute personne ayant une expertise pertinente;
- Inviter des personnes intéressées à se joindre aux différents comités du C.A.

5. Consolider et améliorer le financement

- Diversifier les sources de financement;
- Rechercher un porte-parole pour soutenir les démarches de financement du Verger;
- Augmenter la part d'autofinancement conformément aux protocoles auxquels adhère Le Verger.

6. Actualiser le plan stratégique de développement

- Établir une projection de l'évolution de la clientèle et de ses besoins.

7. Assurer un milieu stimulant aux ressources humaines

- Offrir au personnel le soutien nécessaire au maintien d'un service de qualité;
- Maintenir un climat de confiance entre le personnel et le conseil d'administration;
- Assurer un milieu stimulant aux ressources humaines.